

## CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

### Trimestre automne 2018

	Baccalauréat en pharmacologie <sup>(1)</sup>	Maîtrise et diplôme en intervention en toxicomanie et certificat en toxicomanie	Maîtrises et doctorats
Journée d'accueil	27 août	27 août	27 août
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	27 août 21 décembre	27 août 21 décembre	27 août 21 décembre
Activités de la Rentrée	29 et 30 août		
Début des stages coopératifs Fin des stages coopératifs	4 septembre 14 décembre	S.O.	
Date limite des choix ou des modifications des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	15 septembre <sup>(2)</sup>	Le premier jour de l'activité	15 septembre <sup>(2)</sup>
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre <sup>(3)</sup>	À la mi-temps de l'activité	15 novembre <sup>(3)</sup>
Relâche des activités pédagogiques	15 au 19 octobre	S.O.	
Entrevue des stages coopératifs	16 au 26 octobre	S.O.	
Collation des grades	22 septembre		
Congé universitaire : activités étudiantes	30 août : de 8 h 30 à 22 h	S.O.	30 août : de 8 h 30 à 22 h
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces)		

Note 1 : Baccalauréat en pharmacologie : les samedis 6 et 13 octobre 2018 ainsi que le samedi 15 décembre 2018 doivent être considérés comme des journées d'activités pédagogiques. (Examens)

Note 2 : Ou au plus tard avant la fin du premier quart de l'activité. (Article 4.1.5.1 du *Règlement des études*)

Note 3 : Ou avant le dernier tiers de l'activité pédagogique (Article 4.2.5 du *Règlement des études*)

Note 4 : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

## CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

### Trimestre hiver 2019

	Baccalauréat en pharmacologie <sup>(1)</sup>	Maîtrise et diplôme en intervention en toxicomanie et certificat en toxicomanie	Maîtrises et doctorats
Journée d'accueil	S.O.		
Début des activités pédagogiques	7 janvier	3 janvier	3 janvier
Fin des activités pédagogiques	26 avril	26 avril	26 avril
Activités de la Rentrée	S.O.		
Début des stages coopératifs	7 janvier	S.O.	
Fin des stages coopératifs	19 avril		
Date limite des choix ou des modifications des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	21 janvier <sup>(2)</sup>	Le premier jour de l'activité	21 janvier <sup>(2)</sup>
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 mars <sup>(3)</sup>	À la mi-temps de l'activité	15 mars <sup>(3)</sup>
Relâche des activités pédagogiques	4 au 8 mars		S.O.
Entrevue des stages coopératifs	5 au 15 février	S.O.	
Congé universitaire : activités étudiantes	30 janvier : de 8 h 30 à 22 h	S.O.	S.O.
Congés universitaires	19 avril (Vendredi saint) 22 avril (lundi de Pâques)		

Note 1 : Baccalauréat en pharmacologie : les samedis 23 février, 2 mars ainsi que 13 avril 2019 doivent être considérés comme des journées d'activités pédagogiques. (Examens)

Note 2 : Ou au plus tard avant la fin du premier quart de l'activité. (Article 4.1.5.1 du *Règlement des études*)

Note 3 : Ou avant le dernier tiers de l'activité pédagogique (Article 4.2.5 du *Règlement des études*)

Note 4 : Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2019 : 27-28 avril
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2019 : 24-25 août

Note 5 : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

**CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ**

**Trimestre été 2019**

	<b>Baccalauréat en pharmacologie <sup>(1)</sup></b>	<b>Maîtrise et diplôme en intervention en toxicomanie et certificat en toxicomanie  demi-trimestre avril-juin</b>	<b>Maîtrises et doctorats</b>
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	29 avril 23 août	29 avril 27 juin	29 avril 23 août
Début des stages coopératifs Fin des stages coopératifs	6 mai 16 août	S.O.	
Date limite des choix ou des modifications des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	21 mai <sup>(2)</sup>	Le premier jour de l'activité	21 mai <sup>(2)</sup>
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	8 juillet <sup>(3)</sup>	À la mi-temps de l'activité	8 juillet <sup>(3)</sup>
Relâche des activités pédagogiques	24 au 28 juin		S.O.
Entrevue des stages coopératifs	4 au 14 juin	S.O.	
Congés universitaires	20 mai (Journée nationale des Patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 1 <sup>er</sup> juillet (fête du Canada)		
Suspension des activités pédagogiques. Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.	17 mai <sup>(4)</sup>	S.O.	

Note 1 : Baccalauréat en pharmacologie : les samedis 22 et 29 juin 2019 ainsi que le samedi 10 août 2019 doivent être considérés comme des journées d'activités pédagogiques. (Examens)

Note 2 : Ou au plus tard avant la fin du premier quart de l'activité. (Article 4.1.5.1 du *Règlement des études*)

Note 3 : Ou avant le dernier tiers de l'activité pédagogique (Article 4.2.5 du *Règlement des études*)

Note 4 : La suspension des activités pédagogiques est applicable seulement pour les cours offerts à la Faculté des sciences.

Note 5 : **En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>**

**CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ****Études médicales postdoctorales (résidence)**

Début de l'année universitaire	1 <sup>er</sup> juillet 2018
Accueil des nouveaux résidents	3 juillet 2018
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour l'année universitaire 2019-2020 dans le cas d'un diplômé du Québec n'ayant jamais entrepris d'études médicales postdoctorales ou d'un diplômé hors Canada et États-Unis respectant les conditions fixées par le décret gouvernemental, dans le cadre du processus canadien d'admission à la résidence (CARMS)	20 novembre 2018
Fin de l'année universitaire	28 juin 2019
Congés universitaires	Selon les établissements de santé affiliés et en respect de l'entente intervenue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins résidents du Québec.

Note : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

**CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ**

**Programme de doctorat en médecine**

**Trimestre automne 2018**

	<b>1<sup>re</sup> année</b>	<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> année</b>
Journée d'accueil	27 août			S.O.
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	27 août 21 décembre	27 août 30 novembre	27 août 21 décembre	Selon les congés fériés déterminés par les établissements de santé
Activités de la Rentrée	29 et 30 août			
Démarrage des activités dans les sites du Nouveau-Brunswick et de Saguenay	4 septembre <sup>(1)</sup>	27 août		S.O.
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	S.O. <sup>(2)</sup>			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. <sup>(2)</sup>			
Relâche des activités pédagogiques	15 au 19 octobre	22 au 26 octobre	15 au 19 octobre	S.O.
Collation des grades	22 septembre			
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces) 12 novembre (report du 11 novembre - Jour du Souvenir, Nouveau-Brunswick) <sup>(3)</sup>			Selon les congés fériés déterminés par les établissements de santé

Note 1 : Les étudiants de 1<sup>re</sup> année des sites du Nouveau-Brunswick et de Saguenay sont à Sherbrooke du 27 au 31 août 2018 pour les activités d'introduction.

Note 2 : Régime d'études à temps complet obligatoire.

Note 3 : Congé férié pour les étudiants des sites du Nouveau-Brunswick seulement.

Note 4 : **En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>**

**CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ**

**Programme de doctorat en médecine**

**Trimestre hiver 2019**

	<b>1<sup>re</sup> année</b>	<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> année</b>
Début des activités pédagogiques (tous les sites)	7 janvier	3 décembre	Selon les congés fériés déterminés par les établissements de santé	
Fin des activités pédagogiques	12 avril	1 <sup>er</sup> mars	31 mars	31 mars
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	S.O. <sup>(1)</sup>			
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 <sup>er</sup> cycle à temps complet	1 <sup>er</sup> mars pour le trimestre d'automne			
Relâche des activités pédagogiques	4 au 8 mars		S.O.	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. <sup>(1)</sup>			
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			
Congés universitaires	18 février (Jour de la famille) <sup>(2)</sup> 19 avril (Vendredi saint) 22 avril (lundi de Pâques)		Selon les congés fériés déterminés par les établissements de santé	

Note 1 : Régime d'études à temps complet obligatoire.

Note 2 : Congé férié pour les étudiants des sites du Nouveau-Brunswick.

Note 3 : **En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>**

**CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ**

**Programme de doctorat en médecine**

**Trimestre été 2019**

	<b>1<sup>re</sup> année</b>	<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> année</b>
Début des activités pédagogiques (tous les sites) Fin des activités pédagogiques	15 avril 21 juin	9 mars 14 juin	1 <sup>er</sup> avril 21 juillet	1 <sup>er</sup> avril 30 juin
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	S.O. <sup>(1)</sup>			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. <sup>(1)</sup>			
Relâche des activités pédagogiques	S.O.			
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			
Congés universitaires	20 mai (Journée nationale des Patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 1 <sup>er</sup> juillet (fête du Canada) 5 août (fête du Nouveau-Brunswick) <sup>(2)</sup> 15 août (fête nationale de l'Acadie) <sup>(2)</sup>		Selon les congés fériés déterminés par les établissements du réseau de la santé	
Suspension des activités pédagogiques. Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.	S.O. Ne s'applique ni au Campus de la santé, de Longueuil, de Saguenay et Moncton			

Note 1 : Régime d'études à temps complet obligatoire.

Note 2 : Congé férié pour les étudiants des sites du Nouveau-Brunswick.

Note 3 : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

## CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

### Programmes de maîtrise en ergothérapie et de maîtrise en physiothérapie

	Trimestre automne 2018		Trimestre hiver 2019				Demi-trimestre mai-juin 2019			
Journée d'accueil	27 août		S.O.				S.O.			
Début des activités pédagogiques	27 août		3 janvier <sup>(5)</sup>				1 <sup>re</sup> année 22 avril	2 <sup>e</sup> année S.O.	3 <sup>e</sup> année 15 avril	4 <sup>e</sup> année S.O.
Fin des activités pédagogiques	21 décembre		1 <sup>re</sup> année 19 avril	2 <sup>e</sup> année 17 mai	3 <sup>e</sup> année 12 avril	4 <sup>e</sup> année 2 mai	1 <sup>re</sup> année 7 juin		3 <sup>e</sup> année 14 juin	
Activités de la Rentrée	29 et 30 août		S.O.				S.O.			
Date limite des choix ou des modifications des activités pédagogiques	S.O. <sup>(1)</sup>		S.O. <sup>(1)</sup>				S.O. <sup>(1)</sup>			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. <sup>(1)</sup>		S.O. <sup>(1)</sup>				S.O. <sup>(1)</sup>			
Relâche des activités pédagogiques	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année 15 au 19 octobre	3 <sup>e</sup> année 22 au 26 octobre <sup>(2)</sup>	4 <sup>e</sup> année S.O. <sup>(3)</sup>				1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> <sup>(4)</sup> , 3 <sup>e</sup> année et 4 <sup>e</sup> <sup>(4)</sup> année 4 au 8 mars		S.O.	
Collation des grades	22 septembre		S.O.				S.O.			
Congé universitaire : activités étudiantes	30 août <sup>(6)</sup>		30 janvier <sup>(6)</sup>				S.O.			
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces)		19 avril (Vendredi saint) 22 avril (lundi de Pâques)				20 mai (Journée nationale des Patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 1 <sup>er</sup> juillet (fête du Canada)			

Note 1 : Régime d'étude à temps complet obligatoire.

Note 2 : La relâche des activités pédagogiques est différente pour les étudiants de 3<sup>e</sup> année à la session d'automne.

Note 3 : Aucune relâche des activités pédagogiques pour les étudiants de 4<sup>e</sup> année à la session d'automne.

Note 4 : La relâche des activités pédagogiques pour les étudiants en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année peut différer légèrement pour quelques étudiants.

Note 5 : Le début de l'année scolaire pour les étudiants de 4<sup>e</sup> année peut être devancé pour quelques étudiants pour leur stage.

Note 6 : Les étudiants de 4<sup>e</sup> année n'ont pas de congé universitaire.

Note 7 : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez

le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>



<b>CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ</b>	
<b>Baccalauréat en sciences infirmières – Formation initiale et Formation infirmière intégrée (FII)</b>	
<b>Trimestre automne 2018</b>	
Journée d'accueil	27 août
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	27 août 21 décembre
Activités de la Rentrée	29 et 30 août
Date limite de choix ou des modifications des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	15 septembre
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre
Relâche des activités pédagogiques	15 au 19 octobre
Collation des grades	22 septembre
Congé universitaire : activités étudiantes	30 août : 8 h 30 à 22 h
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces)
<b>Trimestre hiver 2019</b>	
Journée d'accueil	S.O.
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	7 janvier 24 mai
Activités de la Rentrée	S.O.
Date limite de choix ou des modifications des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	21 janvier
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 mars
Relâche des activités pédagogiques	4 au 8 mars
Congé universitaire : activités étudiantes	30 janvier : 8 h 30 à 22 h
Congés universitaires	19 avril (Vendredi saint) 22 avril (Lundi de Pâques)
<b>Trimestre été 2019</b>	
Début des activités pédagogiques <sup>(1)</sup> Fin des activités pédagogiques	27 mai 23 août

Note 1 : S'applique uniquement aux étudiantes du cheminement formation initiale.

Note 2 : **En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>**

**CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ**

**Programme de maîtrise en sciences infirmières**

	<b>Trimestre automne 2018</b>	<b>Trimestre hiver 2019</b>	<b>Trimestre été 2019</b>
Journée d'accueil	29 août	S.O.	S.O.
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	27 août 21 décembre	3 janvier 26 avril	29 avril 23 août
Activités de la Rentrée	29 et 30 août	S.O.	S.O.
Date limite des choix ou des modifications des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	15 septembre <sup>(1)</sup>	21 janvier <sup>(1)</sup>	21 mai <sup>(1)</sup>
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre <sup>(2) (3)</sup>	15 mars <sup>(2)</sup>	8 juillet <sup>(2)</sup>
Relâche des activités pédagogiques	S.O.	4 au 8 mars	S.O.
Collation des grades	22 septembre		
Congé universitaire : activités étudiantes	30 août : 8 h 30 à 22 h	S.O.	S.O.
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces)	19 avril (Vendredi saint) 22 avril (lundi de Pâques)	20 mai (Journée nationale des Patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 1 <sup>er</sup> juillet (fête du Canada)
Suspension des activités pédagogiques. Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.	S.O. <sup>(4)</sup>		S.O. <sup>(4)</sup>

Note 1 : Pour les activités ayant un horaire atypique : avant la 2<sup>e</sup> séance.

Note 2 : Pour les activités ayant un horaire atypique : à la mi-temps.

Note 3 : Pour les activités MSI 610 et MSI 680, après un trimestre.

Note 4 : Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 5 : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

<b>CALENDRIER 2018-2019 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ</b>	
<b>Diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en études spécialisées en soins de première ligne</b>	
Début de l'année universitaire	27 août 2018
Accueil des étudiants	26 août 2018
Fin de l'année universitaire	23 août 2019
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces) 19 avril (Vendredi Saint) 22 avril (Lundi de Pâques) 20 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (Fête nationale du Québec) 1 <sup>er</sup> juillet (Fête du Canada)
	Pour les étudiantes et les étudiants qui sont en stage, les congés sont tributaires des congés fériés des établissements de santé.

Note : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

Version : 12 novembre 2018